

**Compte rendu de la première réunion du Comité de pilotage du Projet de la Tremblay tenue le Jeudi 5 Mai 2016 à 10 h AM, à la salle de conférence de l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP) À Pétion-ville**

**Étaient présents :**

M. Clément BELIZAIRE, Directeur exécutif, UCLBP  
M. Odnell DAVID, Directeur de la Division Logement, UCLBP  
Mme Barbara RICHARDS ROJAS, Relation internationales, Ministère du logement et de l'urbanisme du Chili  
Mme Rosario CORTEZ, Service logement et urbanisme, Ministère du logement et de l'urbanisme du Chili  
M. Arbotte CASTRO, Conseiller technique, Ministère de l'Economie et des finances (MEF)  
Mme Martine THERER, Directrice adjointe, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
M. Gédéon CHARLES, Ingénieur urbaniste, UCLBP  
M. Estève ARISTIDE, Ingénieur civil, Ministère de l'intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT)  
M. Carl Arol GILOT, Chef service, Electricité d'Haïti (EDH)  
M. Lyonel JEAN, Directeur Réseau Adjoint, Electricité d'Haïti (EDH)  
Mme Edwige PETIT, Directrice Assainissement, DINEPA  
Mme Guerline JEAN, Coordinatrice Sites et Services, UCLBP  
Mme Karine J. BOUCHEREAU, Architecte urbaniste, BJ –WE

**Étaient absents :**

M. Réginald C. BAZIN, Maire intérimaire, Mairie de la Croix-Des-Bouquets  
M. Gabriel COLBERT, Conseiller Technique, Direction Générale des impôts (DGI)  
Mme Jocelyne DESINOR, Chef service de planification urbaine, Ministère des travaux publics, du transport et de la communication (MTPTC)  
M. Yvan PINCHINAT, Ministère des travaux publics, du transport et de la communication (MTPTC)  
M. Raphaël HOSTY, Directeur, OREPA ouest

**Participaient également :**

M. Raoul Fernandez DAZA, Ambassadeur du Chili  
M. Victor Hugo Muñoz LOPEZ, Consul du Chili  
M. Guillermo ROLANDO, Conseiller, UCLBP  
Mme Jone De PABLO, Architecte, WE BJ  
Mme Eva SUAREZ, Architecte, WE BJ  
M. Francisco PAULCENA, Responsable en mobilisation communautaire, UCLBP  
Mme Angeanie LOUISSAINT HYPPOLITE, Responsable des activités communautaires et sociales, UCLBP  
M. Karl Maxime ALLIANCE, Chef de projet, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
M. Ivanick CHARLES, Chef adjoint, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

---

## **1. ORDRE DU JOUR**

Pour le déroulement de la réunion du COPIL, l'agenda suivant a été proposé aux différents membres du Comité :

- a) Propos du Directeur Exécutif de l'UCLBP
- b) Présentation du plan de lotissement pour le projet la Tremblay
- c) Discussions et préoccupations des participants
- d) Prises de décisions du comité de pilotage – Actions à venir

## **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE / PROPOS DU DIRECTEUR EXECUTIF DE L'UCLBP**

La rencontre a débuté à 10 h20 par les propos de bienvenue de monsieur Clément BELIZAIRE, Directeur Exécutif de l'UCLBP. Après avoir remercié les membres des institutions et organisations présentes, Monsieur BELIZAIRE a précisé l'importance de l'engagement des différents acteurs parmi lesquels le gouvernement chilien qui a appuyé financièrement le gouvernement haïtien dans la mise en place de la Politique Nationale de Logements et de l'Habitat (PNLH). Le projet pilote pour lequel le nouveau comité de pilotage s'est réuni, constitue un programme de "*Sites et Services*", situé dans la zone de la Croix-des-bouquets et plus précisément à la Tremblay.

Le directeur a profité pour mettre l'emphase sur le rôle fondamental du comité de pilotage dans la validation des activités visant la réussite du projet. Son discours s'est terminé par des mots d'encouragements pour la continuité de cette fructueuse collaboration.

Madame Guerline JEAN est la modératrice et traductrice de la séance.

## **3. PRESENTATION DU PLAN DE LOTISSEMENT DE LA TREMBLAY**

En premier lieu, Madame Karine Bouchereau accompagnée de deux membres de l'organisation WE, a remercié les participants et ensuite procédé à une présentation du plan de lotissement du projet de la Tremblay qui a été conçu pour répondre aux besoins des familles qui habitent la zone. A l'aide de photographies et schémas, la firme Benjamin-Jadotte a fait ressortir les caractéristiques du terrain en mentionnant sa localisation, sa superficie, sa faible population qui y

habite dans les environs, ses faiblesses par rapport aux risques d'inondations (faible pente), à l'insécurité et l'absence de communication avec le plan communal de la Croix-des-bouquets. Le plan de lotissement tel que proposé par la firme se composerait de 193 parcelles de grandeurs différentes (108 à 156 m<sup>2</sup>) parmi lesquelles 3 parcelles de 36 logements sociaux, 3 parcelles commerciales, des espaces verts et communautaires et autres espaces réservés aux institutions de service publique (DINEPA, PNH).

A noter que la copie de ce plan a été remise aux participants de la réunion du Comité de pilotage.

#### **4. DISCUSSIONS ET PRÉOCCUPATIONS DES PARTICIPANTS**

Après la présentation du plan de lotissement par la firme Benjamin-Jadotte, des échanges fructueux entre les participants du COPIL avaient eu lieu.

##### **4.1. Mauvaise utilisation du concept « *Lakou* »**

Monsieur Estève ARSTIDE du MICT a fait ressortir une confusion autour du concept « *Lakou* » utilisé par la firme. Dans le contexte haïtien, le mot « *Lakou* » fait référence à une structure organisationnelle et familiale. Cependant Mme Bouchereau de la firme Benjamin-Jadotte, a traduit le mot « *Lakou* » lors de sa présentation du plan de lotissement en tenant compte uniquement de son caractère physique. Dans le schéma d'aménagement, chaque maison se composerait d'un espace appelé « cour ».

##### **4.2. Plan de développement de la commune de la Croix-des-bouquets**

Le plan de lotissement proposé par la firme n'inclut pas le plan de développement de la commune de la Croix-des-bouquets. Madame Edwige PETIT de la DINEPA (assainissement) se dit inquiète et critique une tendance peu efficace des projets actuels qui proposent un schéma (*micro*) de développement limité qui ne favoriserait pas la distribution des services à l'échelle globale et contribuerait à renforcer la disparité sociale et spatiale. Ce point soulevé par la DINEPA fait l'objet de vifs débats. Il est certain que le plan de développement de la commune de la Croix-des-bouquets existe, toutefois la firme n'a pas pu avoir accès au document, après plusieurs tentatives effectuées auprès de la municipalité. Plusieurs autres participants, parmi lesquels Monsieur Arbotte CASTRO du MEF et Guillermo ROLANDO de l'ambassade du CHILI ont souligné les limites financières qui pourraient influencer certaines décisions prises par la firme, sans écarter la possibilité de tenir compte des travaux précédents qui ont été réalisés.

#### **5. PRISES DE DÉCISIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE – ACTIONS À VENIR**

CONSIDÉRANT que la mission du Comité de pilotage est de valider les orientations du projet, le plan de lotissement présenté par la firme et de garantir la collaboration des institutions haïtiennes (ministères, services communaux et agences gouvernementales) lors de la mise en œuvre du plan d'action du projet,

CONSIDÉRANT que le Plan de Développement de la zone de la croix-des-bouquets est disponible, la coordination du Programme a soumis au Comité de pilotage une proposition d'effectuer d'autres tentatives pour avoir accès à ces documents et étudier les travaux antérieurs qui ont été opérés dans la zone,

En conséquence, il a été décidé que :

#### **5.1. Résolutions 1**

Sur proposition de Mme Edwige PETIT de la DINEPA assainissement, la firme doit faire ressortir le lien entre le projet et le plan de développement communal. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

#### **5.2. Résolution 2**

La firme Benjamin Jadotte doit poursuivre les démarches en vue d'obtenir le PDC. Le consul chilien se propose de son côté d'adresser une correspondance à l'ONU-habitat sollicitant une copie du PDC. Monsieur Estève ARISTIDE du MICT a promis également l'aide du ministère dans la recherche du plan de développement communal de la Croix-des-Bouquets.

#### **5.3. Résolution 3**

Tous les membres du comité de pilotage ont approuvé le plan de lotissement tel que présenté par la firme, à l'exception de la DINEPA (assainissement) qui conditionne son approbation au fait qu'elle devra faire ressortir le lien existant entre le projet et le PCD de la Croix des bouquets, une fois que le document lui aura été transmis.

### **6. LEVEE DE LA SEANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, le Directeur de la Division Logements, a remercié les différentes institutions pour leur participation.

Heure de fin : 12heures 45

Prochaine séance : A déterminer

Guerline JEAN, coordonnatrice  
du programme Sites et Services

19/05/16